

***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mil vingt deux le dix janvier le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de *Monsieur FORT Gildas - Maire*.

Date de Convocation : 04/01/2022

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Votants : 13

Présents :

Messieurs :

DOUTRELEAU Vincent - FORT Gildas - MAUGER Bastien - MAUGER Marcel - PETEL Bertrand - ROBERT Bruno – THIFAGNE Guillaume

Mesdames :

CHIBOURG Florence - HACZYK Jessica.

Pouvoirs :

Mme AUGNET Corinne à M. MAUGER Marcel

Mme LEGOUX Valérie à M. DOUTRELEAU Vincent

Mme OVIDE Nadège à Mme HACZYK Jessica.

M. VAN LOYEN Fabien à M. FORT Gildas

Secrétaire de séance :

Mme HACZYK Jessica

Ordre du jour : Choix prestataire repas cantine
Questions diverses

CHOIX PRESTATAIRE REPAS CANTINE

Après étude des différentes propositions reçues, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'établir un nouveau contrat avec la société NEWREST RESTAURATION pour la livraison de repas pour la restauration scolaire du 1^{er} janvier au 08 juillet 2022 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes pièces afférentes à celui-ci.

QUESTIONS DIVERSES :

- Vincent DOUTRELEAU : Réitère sa demande de prendre contact avec la famille CHANU pour l'entretien des abords de leur ferme.

Séance levée à 19h45.